



Déclaration préalable GT les orientations de la politique informatique et de l'association des personnels à l'élaboration des téléservices du 16 novembre 2012.

Si nous pouvons partager la volonté de moderniser la douane, nous avons malheureusement bien compris depuis les réformes successives en douane que vous comptez sur ces téléservices pour obtenir des « gains de productivité » afin de supprimer des effectifs.

Ainsi nous assistons à une explosion depuis 10 ans des applications qui entraîne par manque de moyen humains, le recours à l'externalisation, avec des problèmes de sécurité et des délais parfois non tenus.

Cette prolifération des applications informatiques, plus ou moins stables, entraîne également une dégradation des conditions de travail des collègues utilisateurs mais aussi des personnels informatiques. Ainsi, beaucoup de nos collègues nous font part d'un manque de temps et de formation pour s'adapter aux nouvelles applications.

Les applications informatiques devraient être d'ailleurs livrées prêtes à fonctionner entièrement et non par tranche successive qui amène parfois à « jongler » entre deux applications.

Pour se faire, les moyens humains doivent ainsi être clairement augmentés. Or, les différents plafonds autorisés d'emplois d'année en année montre une baisse des effectifs des personnels informatiques. Par exemple, la DNSCE a perdu 10 % des effectifs en 5 ans.

Ces baisses d'effectifs importantes nous amène à nous interroger sur l'avenir même des Centres Informatiques.

Pour nous, vous ne devez pas aller au-delà du seuil critique déjà atteint pour maintenir un suivi et une maintenance correcte du système informatique douanier !

En matière budgétaire, l'important est de bien utiliser les fonds. Vous pourriez ainsi économiser sur des projets externalisés qui ont un coût exorbitant. La « rénovation » superficielle du portail Aladin par une entreprise privée, dont le coût global est estimé à 5 millions d'euros par le rapporteur de la commission des finances de l'assemblée nationale est un exemple à ne pas renouveler. Et tout ça pour ne toujours pas disposer d'un moteur de recherche permettant de retrouver la documentation professionnelle que nous réclamons depuis plusieurs années !

Ainsi, la CGT revendique :

- de privilégier réellement les compétences internes avant de faire appel à la sous traitance qui, indépendamment de son coût exorbitant, représente un risque pour le SI (exemple : Rush, ROSA...). Nous aimerions à ce propos avoir un bilan des prestations externalisées.
- d'arrêter les suppressions de poste dans la filière informatique qui est au cœur de toute l'activité douanière.
- d'améliorer le programme de formation pour les informaticiens et les utilisateurs finaux des téléservices.